

JASON REITMAN
*THANK YOU FOR
SMOKING*
(2006)

La justice, les lois... et le tabac !

ADAM BRODY
SAM ELLIOTT
KATIE HOLMES
DAVID KOECHNER
ROB LOWE
WILLIAM H. MACY
et ROBERT DUVALL

UN FILM DE JASON REITMAN

THANK YOU FOR SMOKING



1. La commission sénatoriale sur le tabac

Analyse de plusieurs séquences du film.

- a) La commission sénatoriale ;
Nathalie Soubrier / Mai 2013.
- b) L'épilogue.

ADAM BRODY
SAM ELLIOTT
KATIE HOLMES
DAVID KOECHNER
ROB LOWE
WILLIAM H. MACY
et ROBERT DUVALL

UN FILM DE JASON REITMAN

THANK YOU FOR SMOKING



2. Lecture d'articles du Monde.

De la fiction à la réalité...

Jacques Tati et Coco Chanel interdits de fumer dans le métro et sur les bus

- La cigarette est à Coco Chanel ce que la pipe est à Jacques Tati : un trait essentiel de leur image. Pourtant, sur les murs de France, l'une fume, l'autre pas. Audrey Tautou, l'actrice qui incarne la couturière dans le film d'Anne Fontaine, tient ostensiblement une cigarette à la main. Le créateur de *Mon oncle* roule en Solex avec, entre les dents, un moulin à vent jaune au lieu de sa bouffarde.
- **LE MONDE | 22.04.09**

Jacques Tati et Coco Chanel interdits de fumer dans le métro et sur les bus

- La censure est dans ce cas souterraine : Métrobus, l'afficheur qui gère les espaces de la RATP (mais aussi ceux de la SNCF), a estimé que la pipe de M. Hulot contrevenait à la loi Evin de 1991, qui interdit "*toute publicité, directe ou indirecte*" pour le tabac et l'alcool. Dans le même mouvement, la veille du lancement de la première vague d'affiches de *Coco avant Chanel*, Métrobus a fait part de son refus au distributeur du film, Warner France, de prendre ce visuel.

Jacques Tati et Coco Chanel interdits de fumer dans le métro et sur les bus

- La Cinémathèque défend la modification de son affiche - le moulin à la place de la pipe. Dans un communiqué du 21 avril, Serge Toubiana et Costa Gavras, directeur général et président, expliquent que le refus de Métrobus est intervenu trop tard pour élaborer une nouvelle affiche : *"Macha Makeïeff, scénographe et commissaire de l'exposition, et ayant droit de l'oeuvre de Jacques Tati avec Jérôme Deschamps au sein de la société Les films de Mon Oncle, a proposé avec notre accord la meilleure idée possible (...), faisant ainsi en sorte que la lettre de la loi soit respectée, mais surtout que tout le monde prenne conscience de la substitution et de son absurdité."*

Jacques Tati et Coco Chanel interdits de fumer dans le métro et sur les bus

- La Société des réalisateurs français et le Syndicat de la critique de cinéma, tout en dénonçant "*un révisionnisme insupportable*", placent le débat sur un autre terrain : celui du droit d'auteur. Ces organismes estiment que la photo corrigée de Tati est une "*infraction prévue dans le code de la propriété intellectuelle*". Ils ont demandé, lundi 20 avril, à la RATP et à la SNCF de refaire les affiches de l'exposition "*en respectant l'image originelle, telle que l'a voulue l'auteur Jacques Tati*", donc avec la pipe, et de lancer une campagne d'affichage à leurs frais.

Jacques Tati et Coco Chanel interdits de fumer dans le métro et sur les bus



L'affiche du film d'Anne Fontaine, "Coco avant Chanel" avec Audrey Tautou tenant une cigarette a été refusée par Métrobus, la régie publicitaire de la RATP.



Affiche modifiée du film "M. Hulot" de Jacques Tati.

Jacques Tati pourra garder sa pipe sur les affiches

LEMONDE.FR avec AFP | 25.05.09 |

Nathalie Soubrier / Mai 2013

Jacques Tati pourra garder sa pipe sur les affiches

- Jacques Tati pourra garder sa pipe et Coco Chanel, sa cigarette. Lundi 25 mai, l'Autorité de régulation professionnelle de la publicité (ARPP) a décidé que des produits liés au tabac, comme la pipe, le cigare ou la cigarette, pourraient désormais figurer sur des publicités sous certaines conditions. Cette décision fait suite à la polémique soulevée au mois d'avril par la suppression, dans le métro parisien, de la pipe figurant sur l'affiche d'une exposition consacrée à Jacques Tati.

Jacques Tati pourra garder sa pipe sur les affiches

- Trois critères devront toutefois être remplis : *"Les campagnes doivent émaner d'annonceurs qui n'ont aucun lien avec l'industrie ou la distribution du tabac, et avoir une finalité culturelle ou artistique"*. De même, les personnes représentées *"doivent être disparues, ou figurer dans des œuvres d'art partie intégrante d'une promotion publicitaire pour une manifestation artistique"*. Enfin, il doit s'agir de produits de consommation du tabac *"inséparables de l'image et de la personnalité de la personne disparue qui y figure"*. L'Autorité cite ainsi Jacques Tati, Georges Brassens ou André Malraux.

ADAM BRODY
SAM ELLIOTT
KATIE HOLMES
DAVID KOECHNER
ROB LOWE
WILLIAM H. MACY
et ROBERT DUVALL

UN FILM DE JASON REITMAN

THANK YOU FOR SMOKING



Pour conclure... un témoignage
récent...

11 mai 2011

CLOPE - Pour le patron de Philip Morris, arrêter de fumer est chose aisée

- **11 mai 2011 – Associate Press - Big Browser.**
- Louis Camillieri est le patron de Philip Morris, la plus grosse firme privée distribuant du tabac. Lors d'une réunion, une femme se présentant comme une infirmière l'a interpellé, lui rappelant que le tabac tuait chaque année 400 000 personnes aux Etats-Unis et plus de 5 millions dans le monde. Elle a également cité le cas de l'un de ses patients qui lui a fait part de sa difficulté à arrêter de fumer alors qu'il avait réussi à se sevrer de toutes sortes de drogues – crack, cocaïne et meth.

CLOPE - Pour le patron de Philip Morris, arrêter de fumer est chose aisée

- **11 mai 2011 – Associate Press - Big Browser.**
- Voici la réponse de M. Camillieri, rapportée par l'agence AP : *“Nous prenons notre responsabilité très au sérieux et je ne pense pas que soient assez reconnus nos efforts pour qu’il y ait une régulation mondiale du tabac, un produit dangereux et addictif. Quoi qu’il en soit, même si c’est un produit addictif, il n’est pas difficile d’arrêter. Aux Etats-Unis, il y a plus d’anciens fumeurs que de fumeurs.”*